



Entrevue FO au ministère le 4 avril 2013

FO a remis une documentation détaillée aux conseillers techniques et sociaux du ministère explicitant ses positions et ses attentes sur les différents dossiers en cours ou à venir à la DGAC : revendications protocolaires, conditions de travail, organisation, indemnitaire, statutaire, basses couches, retraite, dossiers techniques... tous les détails sont accessibles sur le site www.fodgac.fr.

Le protocole 2013/2015 :

Le cabinet a confirmé que le DG sera chargé de mener cette négociation qui devra aboutir avant l'été mais n'a pas été très clair sur l'existence d'un mandat validé par le gouvernement. Le cabinet a demandé à la DGAC de clarifier avec la DGAFP les règles du jeu de la négociation et en particulier les conditions de signature par les OS.

Les dossiers européens :

Nous avons évoqué les projets de règlements SES2+ (ciel unique) et le plan de performances NA pour 2015/2019.

Suite aux demandes de FO, le cabinet confirme que la France s'opposera à la séparation structurelle opérateur/régulateur et à la mise en concurrence des services annexes... mais qu'il faudra trouver des alliés et sans doute faire des compromis...

Le cabinet indique ne pas être en accord avec les objectifs de performance qui semblent se dessiner mais attend la communication officielle de la Commission Européenne pour réagir !! Les allemands ont déjà clairement réagi et signifié leur opposition à ces objectifs. L'attentisme du gouvernement français et de la DGAC ne sont pas des plus rassurants !!

Le budget de la DGAC :

Nous avons à nouveau tiré le signal d'alarme. La poursuite de la baisse du trafic met le budget annexe dans une situation très périlleuse.

FO a demandé un changement de cap dès 2014 : augmentation des redevances comme tous nos voisins européens l'ont fait depuis l'année dernière et de la taxe aviation civile.

Le projet 4-Flight :

FO a remis au cabinet le dossier concernant le scénario alternatif. Ce dossier avait été remis au DG et au DSNA le 2 avril. (voir sur le site www.fodgac.fr)

FO a demandé au ministère une mission d'inspection du CGEDD pour faire le point sur ce programme avant toute décision sur les suites à donner à ce marché.



Il est intéressant de noter que le Go/NoGo repoussé déjà de mois en mois depuis 1 an vient encore d'être renvoyé à la fin avril.
Le cabinet doit faire le point avec la DGAC.

Les dossiers bloqués au niveau DGAFP/Budget :

Parmi les dossiers bloqués urgents :

- Le recrutement d'Ouvriers d'Etat : nous avons rappelé l'urgence de ce dossier (situation critique en particulier au CRNA Sud Est) et son importance pour notre organisation. Le cabinet est très impliqué et attend toujours une réponse de Matignon.
- L'avancement de grade en 2013 (ratios promus/promouvables).
- Les textes sur les emplois fonctionnels des corps techniques.
- la NBI des corps techniques (pour 2012).

Le cabinet a convenu que le guichet unique DGAFP/Budget était très engorgé et ne fonctionnait pas aussi bien qu'espéré... Les dossiers sont en attente de traitement et il semble que notre ministère ne puisse que constater ces retards sans pouvoir influencer sur le cours des choses !!

- La nouvelle grille indiciaire des TSEEAC :

Exemple type des lenteurs de traitement et de la mauvaise foi des gouvernements et des administrations successives. Il est clair que les promesses du dernier protocole n'avaient pour objectifs que d'en « remplir » le volet social mais aucun financement n'était prévu car aucun réel accord de la FP ou du Budget n'avait été obtenu !! (voir notre site www.fodgac.fr)

L'ENAC et la formation au pilotage :

Suite à de nouvelles attaques d'écoles privées contre la formation au pilotage, nous avons demandé au ministère de confirmer sa position. La conseillère technique nous a répondu que le gouvernement défendait l'ENAC et se félicitait des actions ENAC au niveau international. L'ENAC doit travailler en coopération avec les écoles privées pour leur permettre d'accéder aux marchés à l'export sous un label ENAC. Les évolutions positives du plan de modernisation doivent être poursuivies.

Dans l'ensemble, les réponses et les engagements du ministère restent des plus timides ! Pour les problématiques européennes ou budgétaires, le cabinet est bien trop attentiste ! Il nous affirme travailler à mettre en place une meilleure proactivité et anticipation des évolutions ou des thématiques mais manifestement nous sommes encore loin du nécessaire !!
Sur les dossiers spécifiques DGAC, opérationnels ou techniques, le ministère met en avant la Direction de la DGAC avec qui le cabinet annonce travailler en étroite collaboration et explique ne pas souhaiter empiéter sur les prérogatives de la DGAC.
Le ministère semble oublier que certaines orientations, Europe, politique Sécurité, Budget, Avenir du Service Public et des personnels au sein de la Fonction Publique, DOIVENT être impulsées et assumées par le gouvernement !!

Vous souhaitez défendre l'avenir des services et des personnels de la DGAC ? REJOIGNEZ FO !

www.fodgac.fr/fr/adhesion/

Contacts FO: Pierre Gaubert – Franck Dupont – Olivier Richard – Jean-Luc Benesse – Thierry Morot – Vincent Bachelier – Pierre Meybon

